

PAR ÉLISABETH MATHIEU | [CHARLEROI ET SA REGION \(/30/SECTIONS/CHARLEROI-ET-SA-REGION\)](#) | PUBLIÉ LE 9/04/2019 À

11:01

## Marchienne: le chantier du nouveau pont va débuter en août



C'est là que sera construit le nouveau pont. - Christophe Henny

**Le permis d'urbanisme pour la construction du nouveau pont sur la Sambre sur le site des AMS à Marchienne-au-Pont a été accordé début janvier au Port Autonome de Charleroi. L'entrepreneur qui a décroché le marché public procède aux dernières études avant d'entamer le chantier en août, après le congé du bâtiment. Ce pont permettra au charroi de relier directement la N90 au bout de la chaussée de Mons et le R3 et donc de développer cette friche industrielle en bord de Sambre. Fin du chantier prévue mi-2022**

Le port autonome de Charleroi (PAC) a obtenu le 8 janvier le permis d'urbanisme pour créer une nouvelle voirie d'1 km de long qui reliera le rond-point de la N90, au bout de la route de Mons à Marchienne-au-Pont, à la rue Georges Tourneur, sur la rive opposée de la Sambre ; et la construction d'un nouveau pont en métal enjambant la rivière. Ce pont permettra d'amener directement le charroi au R3 sans passer par le centre de Marchienne-au-Pont et est essentiel au redéploiement industriel du site des AMS Sud, une immense friche industrielle de 30 ha en bordure de la Sambre, au bout de la rue Georges Tourneur à Marchienne-au-Pont.

La dépollution du site par la SPAQuE a débuté il y a 3 ans. Après avoir démantelé d'anciennes structures enfouies dans le sol, on a entrepris des forages pour faire 450 prélèvements dans les sols et 35 dans les eaux souterraines.

« Pendant que la dépollution se poursuit sur la rive gauche de la Sambre (côté route de Mons), le chantier de construction des nouvelles voiries va débuter après le congé du bâtiment, début août, sur la rive droite (les AMS sud). On va construire un rond-point au bout de la rue Georges Tourneur et une nouvelle route jusqu'à la Sambre. On va aussi construire la pile du futur pont. », explique Michel Stryczek, responsable du PAC.

Le port autonome va aussi construire un nouveau quai de chargement avec une dalle de 300 mètres de long et 50 mètres de large sur le site des AMS Nord, entre l'actuel port pour péniches et le futur pont.

L'avant-dernière phase du chantier sera la pose du pont en métal de 26-27 mètres de long sur les pilastres. Ensuite, on construira la voirie reliant le pont au rond-point de la station Totalfina au bout de la chaussée de Mons. Ce grand pont destiné au charroi des camions aura également un espace de circulation sécurisé réservé aux piétons, vélos et chevaux avec une connexion au chemin de halage. Ce nouvel ouvrage permettra au charroi du port autonome, mais aussi aux Marchiennois de rejoindre directement la N90 et le R3 sans passer par le centre de la commune. Ces travaux vont préserver le passage du RAVeL le long du halage et intègrent des dispositifs pour préserver l'écosystème des rives de la Sambre, avec notamment la création « d'hôtels à insectes ».



Un champ de panneaux photovoltaïques sera installé sur le site pour alimenter la zone portuaire en énergie verte.

Cette nouvelle zone portuaire bi modale, idéalement située le long de la Sambre, sera à quelques minutes du R3 et de la E42 grâce au nouveau pont, ce qui devrait attirer des entreprises industrielles utilisant tant les voies fluviales que le réseau routier pour s'approvisionner en matières premières et écouler leurs productions.

La construction du pont et de la nouvelle voirie coûtera près de 9 millions € financés à 60 % par le Service Public de Wallonie et à 40 % par le fonds FEDER. Le chantier doit impérativement être achevé pour fin décembre 2023, mais le port autonome estime que tous les travaux devraient être bouclés pour la mi-2022.